

École élémentaire des Petites Maisons - Saint Martin d'Uriage
Procès-verbal : Compte-rendu de la réunion du deuxième conseil d'école
Mardi 18 mars 2025 à 18H

Présents :

MME GIGNOUX, Adjointe à l'Éducation et Jeunesse
MMES et MM les Représentants des parents d'élèves : M BOTLAN, Mme BOTLAN, Mme LAVERNOT,
Mme MACHET, Mme ETIENNE, Mme FAVIER, Mme MEYRAT, Mme BONNET MACHOT

MMES et MM les enseignants : Caroline SOLINAS (intérim de direction depuis le 9/12/24), Stéphane PRUNIER, Isabelle PRUNIER, Christelle ARNAUD, Céline GARREL, Christelle JARRY, Clément MONCET, Caroline ROUVIERE, Philippe BERTHIER, Stéphanie BORGARINO, Nolwenn LE MEZEC

Excusés :

Mme PENIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale
M GIRAUD, Maire de Saint Martin d'Uriage
M GONTHIER, Responsable du Service Périscolaire
Mme SERY, enseignante
Mme ARMAND, enseignante

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1- Locaux rénovés

L'entrée dans les locaux rénovés a eu lieu le jeudi 20/02/25 à 8H30.

Le déménagement dans les locaux rénovés (échelonné sur plusieurs mercredis jusqu'au 19/02) s'est très bien déroulé et l'équipe enseignante remercie Monsieur Le Maire et les élus, Mme Rousseau-Megret pour la coordination des actions, et tout le personnel des Services Techniques, Espaces Verts, Service informatique, Entretien, Voirie pour le travail réalisé ayant permis l'installation des nouvelles classes et nouvelles cours de récréation.

Élèves et enseignants sont ravis de leurs premières semaines dans ces lieux (même si quelques réglages restent à faire).

L'inauguration des locaux rénovés, organisée par la Mairie, est prévue le vendredi 21 mars 2025 après l'école : Tous les élèves sortiront aux portails à 16H30 (pas de service périscolaire, seulement les BUS) . Les familles qui le souhaitent pourront alors rentrer dans l'école et visiter les classes rénovées avec leurs enfants.

17H : Discours et lecture de textes par des élèves

17H30 : Discours des élus puis verre de l'amitié offert par la mairie

Question 13 : Adaptation des élèves aux nouveaux locaux ?

Les élèves ont eu de belles réactions en entrant dans les nouvelles classes, ils ont alors produit des textes ou dessins pour exprimer leurs émotions et leurs idées. Ces textes seront lus par quelques élèves lors de l'inauguration et les dessins seront affichés.

Question 14 : Organisation des récréations ? 3 zones de cours : 1 espace partagé, 1 espace réservé aux CE2/CM1/CM2, 1 espace réservé aux CP/CE1

Question 17 : Tables de tennis de table ?

2 tables de tennis de table sont prévues dans l'espace partagé.

Question 16 : Sonnerie de l'interphone et téléphone dans le bureau de direction ?

Actuellement, le téléphone du bureau de direction est un téléphone fixe mais la demande a été faite pour un téléphone sans fil pour plus de praticité.

Le visiophone du portail sonne dans l'ancien bureau de direction. La demande a été faite à la mairie en février pour qu'il sonne dans la classe 1 et dans le bureau de direction actuel à partir du jeudi 20/02. Cela ne fonctionne pas encore, l'installation est en cours.

2- PPMS

Le PPMS avait été réactualisé le 9/12/24 (école répartie dans 4 bâtiments)

Une nouvelle réactualisation a été rédigée le 10/03/25 car l'école est maintenant répartie dans 2 bâtiments : Rénovation + Extension. Le PPMS est en relecture à la Mairie avant validation.

→ Demandes faites à la Mairie :

- les clés du stade pour chaque enseignant (12 clés) car le stade est le lieu de regroupement après l'évacuation INTRUSION (actuellement 1 seule clé pour toute l'école).
- les 3 mallettes PPMS (2 pour le bâtiment RÉNOVATION et 1 pour le bâtiment EXTENSION) (cas du confinement pour l'alerte INTRUSION)

Dates des exercices :

- 18 novembre 2024 : Premier exercice d'évacuation Incendie (enseignants et élèves prévenus) : avec la présence de M SPARICIO (Services Techniques)

- 16 décembre 2024 : exercice alerte INTRUSION (Confinement)
avec la présence de M STOUFF (Police Municipale)

→ conclusion : -Dispositif d'alerte à améliorer (téléphones personnels) : Cela a été prévu par la Mairie puisqu'un nouveau système a été installé dans la rénovation : signal sonore et lumineux, qui sera également installé dans l'Extension pour la rentrée de septembre 2025.

- Nécessité d'installer des stores intérieurs occultants sur les 2 portes vitrées d'entrée dans le bâtiment de l'Extension.

- Le 2° exercice d'évacuation Incendie prévu le 10/03 a été annulé en raison de l'absence de M SPARICIO , il sera reprogrammé dès que possible en période 4.

- Il restera un 3° exercice Incendie ainsi qu'un exercice « Risques Naturels » (tremblement de terre) qui seront programmés en période 5.

➤ 3- Prévision d'effectifs

Rentrée 2025 : baisse d'effectif évaluée pour le moment à une dizaine d'élèves.

Question 2 : Risque de fermeture de classe ?

Mme PENIN nous a donné les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée et nous informe que l'école est actuellement en statu quo (pas de fermeture, pas d'ouverture) :

CP : 36 CE1 : 38 CE2 : 47 CM1 : 38 CM2 : 48

L'effectif des classes de CP et CE1 doit être inférieur à 24.

Il y aura forcément des classes à double niveaux .

Question 3 : Les classes à double niveaux ? Décloisonnement ? Différenciation ?

Critères de répartition des élèves dans les classes :

- effectif inférieur à 24 pour les niveaux CP et CE1
- effectif des classes à double niveau inférieur à l'effectif des classes de simple niveau
- prise en compte du niveau scolaire, du comportement et de l'autonomie
- répartition des élèves à besoins éducatifs particuliers
- équilibre filles/garçons
- prise en compte des fratries et affinités quand c'est possible

Cette année , il n'y a pas de décroisonnements, l' effectif d'un même niveau étant trop important (11 CE2 + 12 CM1 et 9 CM1 + 17 CM2)

Le travail scolaire est forcément différencié car il correspond aux programmes de chaque niveau. Il y a une alternance de travail en autonomie et d'activités dirigées, il peut y avoir aussi des temps de tutorat (Les fonctionnements propres à chaque classe sont expliqués aux parents lors des réunions de rentrée).

4- Fonctionnement de l'école

➤ RASED / AESH/ infirmière scolaire

- Pour le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers, des membres du RASED peuvent intervenir à l'école : Mme GUILLLOT, psychologue scolaire est venue à l'école plusieurs fois.

- Lors d'une réunion d'ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation) l'enseignant référent de scolarité (ERS- Handicap) pour les élèves en situation de handicap fait le lien entre la famille et les professionnels qui accompagnent l' élève tout au long de son parcours scolaire.

Pour faire face au non remplacement de MME HOULMANE (absente jusqu'au 6/05) , M ALLENET est intervenu pour les ESS urgentes (avec orientation des élèves) : 2 ESS à l'école.

Les autres ESS sont remplacées par des EE équipes éducatives, avec l'intérim de direction, l'enseignant de l'élève concerné et les parents qui peuvent inviter les professionnels qui suivent l'enfant (ou apporter les recommandations faites à l'issue des bilans réalisés).

- Nouvelle AESH depuis le 6/01/25 pour 24 heures hebdomadaires, un nouveau planning a été fait pour les 6 AESH mais il manque encore 14 heures d'accompagnement → répartition des heures au prorata des heures notifiées → Les 10 élèves avec AESH ont vu leur quotité augmenter et chaque élève est accompagné par 1 ou 2 AESH selon l'emploi du temps. Les familles ont été informées par mail de ces changements.

- L'infirmière scolaire, Mme CANDY est venue faire passer les bilans infirmiers des élèves de CP, elle reviendra rencontrer quelques CM2, après avis des enseignants, avant l'entrée en 6° car c'est elle qui les suit au Collège public de secteur, Le Chamandier, à Gières.

➤ **Règlement intérieur**

Dans le compte-rendu du CE n°1 : « le règlement distribué lors de la rentrée scolaire est validé comme tel et donc approuvé pour cette année ».

L'équipe enseignante souhaite faire quelques rappels :

- Aucun médicament ne peut être donné à un élève sans PAI sur le temps scolaire et périscolaire. (même ponctuellement)

- Les jeux de ballon sont autorisés au moment de l'accueil et des récréations et sont interdits les jours de pluie. Les ballons sont prêtés par l'école. Aucun ballon ne sera apporté de la maison à l'école par les élèves. (Nous précisons que c'est la même règle pour les cordes à sauter et élastiques).

Question 18 : Montres connectées à l'école ?

-p 4 : interdiction d'apporter des objets de valeur ou de convoitise , donc pas de montres connectées.

Questions 8 9 et 10 : Climats de classe, gestion des conflits, intervention FRANCAS ?

Toutes les classes travaillent sur les règles de vie à l'école, le respect de l'autre, le respect des différences lors de séances d'EMC. Il y a eu également l'intervention des FRANCAS (communication bienveillante) → très bonne écoute + très bonne participation des élèves lors des jeux proposés et des mises en situation.

Pour aider certains élèves dans cette construction du vivre ensemble, l'école a mis en place des contrats de travail et de comportement ainsi que des tableaux de suivi.

Il y a actuellement 8 tableaux de suivi (élèves de CE2, CM1 et CM2) et 1 protocole PHARE en cours.

L'équipe enseignante et l'équipe du protocole PHARE constatent que les élèves savent qu'ils doivent signaler immédiatement aux adultes encadrants s'ils ont un problème, mais certains ne le faisaient pas.

Lorsqu'ils sont informés, les adultes (enseignants sur le temps scolaire et animateurs sur le temps périscolaire) interviennent alors pour la gestion des conflits et informent les parents si nécessaire.

L'équipe enseignante souhaite rappeler que lorsque les enfants font part de problèmes rencontrés à l'école à leurs parents, les parents peuvent en premier lieu solliciter un RDV avec l'enseignant de la classe afin d'échanger et de vérifier les informations rapportées.

Le dialogue avec les parents d'élèves est fondé sur une reconnaissance mutuelle des compétences et des missions des uns et des autres (le professionnalisme des enseignants, les responsabilités éducatives des parents) ainsi que sur le souci commun du respect de l'élève.

Cela est essentiel pour créer un climat d'apprentissage favorable et enrichissant.

Or , il est arrivé que des parents, suite aux propos rapportés par leurs enfants n'aient pas pris le temps d'échange avec les enseignants pour vérifier les faits, laissant circuler des informations erronées. Ce qui est préjudiciable pour le climat scolaire général.

Les enseignants et animateurs apprennent aux enfants la bienveillance et la confiance dans les relations humaines, ils les aident au quotidien à évoluer pour développer le VIVRE ENSEMBLE . L'équipe note une amélioration dès lors que les enfants alertent les enseignants ou animateurs car des actions communes peuvent immédiatement être mises en place.

➤ **Choix pédagogiques**

Les enseignants souhaitent souligner la qualité du travail effectué en partenariat avec les intervenantes EPS (Marianne CROUVEZIER) et Musique (Evodie AMIRA).

La construction des séances, la cohérence de la progression annuelle, l'utilisation de matériel varié (ex : agrès pour le cycle gymnastique, instruments de musique pour la création musicale), la possibilité de travailler en ateliers (car 2 adultes : intervenante et enseignant), et l'expertise des intervenantes permettent aux élèves de développer des compétences de grande qualité dans chacun de ces deux domaines ainsi que des compétences transversales d'écoute, de respect, et de coopération.

Grâce à leurs interventions, nous pouvons organiser des événements communs à plusieurs classes voire à toute l'école (COURSETON, Chorale de Noël, Spectacle de fin d'année, Journées de cohésion pour les CM1 et CM2...).

L'équipe enseignante remercie la Mairie de rendre possible ces interventions .

L'équipe enseignante remercie également M STOUFF, chef de service de la Police Municipale avec lequel l'école met en place des projets-clés pour le parcours citoyen des élèves de cycle 3: Journées de cohésion pour les CM1 et CM2, Permis piéton en CM1 et APER pour les CM2 (Attestation de Première Éducation à la Route) . Nous remercions également la Gendarmerie de Saint Martin d'Uriage pour leur intervention auprès des élèves de CM2 avec le Permis Internet.

Question 5 : Livres scolaires au lieu de photocopies noir et blanc ?

Il s'agit de la liberté des choix pédagogiques et d'une question de budget.

Question 12 : Paire de baskets pour l'intérieur ?

Les enfants qui n'ont pas de baskets pour le gymnase font le sport en chaussettes (problématique pour certaines activités comme les sports collectifs,...) mais c'est au choix des parents.

Possibilité pour les élèves de garder les chaussures dans le cartable pour les utiliser lors d'activités en intérieur hors temps scolaire.

Question 4 : L'enseignement de l'anglais ?

Programmes : cycle 2 et 3 : 1H30 par semaine . C'est une moyenne car cet enseignement peut être réparti de façon inégale sur les différentes périodes de l'année.

Les parents souhaiteraient qu'il y ait un intervenant anglais à l'école.

Question 15 : Classe mobile ?

La classe mobile se compose de 15 ordinateurs + 1 ordinateur enseignant .

Elle était très utilisée par les classes du bâtiment RENOVATION (élèves de CE2, CM1, CM2) mais depuis l'installation de LINUX les ordinateurs ne fonctionnent plus.

Dans les ateliers du bâtiment EXTENSION (4 classes de CP et CE1) , les ordinateurs ont été enlevés pour la délocalisation : il y avait 6 ordinateurs par atelier qui étaient régulièrement utilisés par les classes pour du traitement de texte et des activités sur logiciels éducatifs (accès internet). Actuellement, dans l'école, il n'y a donc aucun ordinateur utilisable par les élèves, ce qui ne permet pas de travailler les compétences informatiques figurant dans les programmes scolaires.
→ Un COPIL informatique est prévu avec la mairie

➤ Évaluations

- Évaluations nationales : tous les niveaux en septembre
 - Évaluations nationales « Point d'étape CP » : du 13 au 24 janvier 2025
- Nous n'avons pas encore les retours d'analyse des résultats pour la circonscription.
- LSU du premier semestre (qui se terminait le 7/02) distribué aux parents.

5- Liaison école/collège

Questions 1 et 6 : Groupes de niveaux 6° et Rencontre enseignants/ principal du collège/ parents ?

Il y a 3 réunions « Conseils école-collège » et une rencontre de l'équipe du collège avec l'équipe enseignante de l'école. L'année dernière, une réunion a eu lieu pour les parents des futurs élèves de 6° au collège Le Chamandier, en soirée, avec l'équipe de direction (Mme BOISSEL, principale adjointe et référente 6° et M STRAPPAZZON , principal) .

Cette proposition sera reconduite avant la rentrée 2025. Mme BOISSEL nous communiquera la date prochainement.

- Mardi 12/11/24 : 1° Conseil école-collège

Lors de ce conseil, la question de la constitution des groupes de besoins a été évoquée :

« Les groupes de besoins de début d'année ont été constitués grâce aux fiches passerelles avec les compétences sélectionnées par les professeurs de Français et de Mathématiques du collège et en concertation avec les enseignants de CM2 (temps de travail dans les écoles).

Puis des ajustements ont eu lieu suite aux évaluations nationales de 6° (en novembre) . »

- Jeudi 16/01/25 : Rencontre des enseignants de l'école avec Mme BOISSEL, la principale adjointe, l'infirmière scolaire Mme CANDY et une professeure Mme GENEVEY.

- Lundi 14 avril 2025 : 2° Conseil école-collège

Ce conseil permettra d'échanger sur les compétences sélectionnées pour les fiches passerelles .

- Jeudi 22 mai 2025 :Journée des CM2 au Collège avec repas à la cantine

Les dossiers d'inscription 6° seront remis aux élèves ce jour là puis il y aura une chaîne d'inscription ultérieurement.

- Lundi 16 juin 2025 : 3° Conseil école-collège (Constitution des classes)

Calendrier d'affectation en 6° :

- mi-février : remise du volet 1 pré-rempli aux familles → contrôle des adresses puis saisie des modifications du volet 1 dans AFFELNET

- mi-mars : remise du volet 2 aux familles (vœux) à retourner à l'école avant le 26 mars puis saisie des vœux des élèves

- à partir du 10 juin : remise des notifications d'affectation aux familles par le collège, puis inscription des élèves.

6 - Travaux / Aménagements

- La mise en service du visiophone est une des priorités.
- Réglage des bouches d'aération qui soufflent de l'air froid dans les salles rénovées et optimisation de la VMC.
- Déplacement du panneau d'affichage extérieur pour pouvoir l'utiliser devant le portail d'entrée.
- Le changement du système de chauffage de l'Extension devient une priorité.

Nombreuses fuites des ventilo-convecteurs dans les 4 classes et 2 ateliers de l'Extension pendant plusieurs semaines lors des hivers précédents : eau chaude qui coule sur les bureaux des élèves, seaux pour réceptionner les fuites, inondations des sols obligeant les élèves à sortir des classes pour que l'eau soit évacuée, ces problèmes ont parfois conduit à des situations délicates (T° de 13° en classe, les vannes des radiateurs étant coupées suite aux fuites) .

Le critère fondamental étant d'avoir un système de chauffage SILENCIEUX car ces ventilo-convecteurs sont devenus extrêmement bruyants, empêchant des fonctionnements de classe dans le calme.

- Le personnel de l'école renouvelle sa demande de WC adulte dans le bâtiment de l'Extension.
- Demande d'installation d'une douche, côté sanitaire de la salle de musique/ périscolaire : C'est une nécessité pour l'inclusion de certains élèves (accidents très réguliers dans plusieurs classes)

- Aménagement de la cour de récréation :

- La structure de jeu , et les 3 toboggans sont pour l'instant fermés : le changement des sols amortisseurs aura lieu très prochainement mais la date n'est pas encore fixée.
- Il ne reste qu'une seule balançoire « ressort », est-ce possible d'avoir d'autres balançoires aux emplacements dédiés (protections au sols déjà en place ou rénovées) ?
- Les tables en bois sont appréciées par les élèves, serait-ce possible d'en avoir d'autres, ainsi que des bancs?
- Les jardinières utilisées pour des plantations en sciences sont à renouveler car très abîmées : possibilité de les remplacer par des jardinières-bancs ?
- Poubelles : il en manque dans la zone du plateau sportif et dans la cour du haut , et le dispositif installé pour éviter que les corbeaux ne percent les sacs, ne fonctionne pas : possibilité de trouver un autre système ?
- Est-ce possible de refaire le traçage au sol des marelles et d'ajouter le traçage d'un parcours au sol?
- Idée pour jeux de ballon dans la cour haute : ajouter un revêtement adapté aux lancers de ballon ou balles sur le grand mur extérieur (vers salle du Péri). Il pourrait y avoir des cibles dessinées et une ligne peinte à hauteur de filet de tennis.

Il serait nécessaire de planter quelques arbres supplémentaires pour obtenir davantage d'ombre dans différentes zones de la cour pour les périodes de temps chaud.

La mairie indique qu'elle prévoit la revégétalisation de la cour l'année scolaire prochaine.

7 - Comptabilité de l'école

Point sur les comptes présenté par les 2 mandataires : Christelle ARNAUD et Stéphane PRUNIER

Question 11 : état des comptes ?

Pour l'année scolaire 2023/2024, la gestion de la coopérative de l'école élémentaire des Petites Maisons n'a pas été effectuée comme elle aurait dû l'être. L'équipe enseignante ne s'en est aperçue qu'à la mi-septembre 2024 et a décidé de reprendre en main au mieux la gestion de l'année scolaire passée avec l'aide de la section départementale de l'OCCE.

L'école possède 2 comptes :

- Le compte subvention qui est attribué à la gestion des subventions de la municipalité (45€ par enfant et par an) pour les cycles proposés pour chaque classe ainsi qu'à la gestion de la classe de mer.
- Le compte général qui est attribué à toutes les autres recettes et dépenses, dons de l'APE, ventes de photos de classe, petits projets de classe, achat de matériel spécifique et complément si nécessaire aux cycles d'activités de chaque classe...

Le changement de domiciliation des comptes de la Banque Postale vers la banque en ligne SWAN, via Assoconnect est effectif depuis le 28 février 2025.

Les frais bancaires mensuels pour chacun des comptes s'élèvent à 4.50€. La gestion d'argent liquide et le règlement par chèque ne sont ni faciles ni souhaitables désormais.

La gestion des 2 comptes de la coopérative scolaire sont donc gérés par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) avec pour mandataires pour l'année 2024/2025, Christelle ARNAUD et Stéphane PRUNIER.

Il est proposé d'habitude aux familles de participer au financement de la coopérative en début d'année scolaire (17€ par enfant somme inchangée depuis plusieurs années comme en maternelle, petit mot dans les documents de rentrée) : il s'agit d'un soutien volontaire, qui manifeste la volonté des parents de soutenir les actions de la coopérative de l'école.

Pour l'année scolaire 2024 / 2025, la cotisation à la coopérative n'a pas pu être proposée en septembre aux familles du fait du changement de domiciliation bancaire. Elle l'a été en janvier.

L'école remercie l'APE du versement de la somme de 6300 euros (700 euros par classe) pour la participation aux différents projets et sorties scolaires.

Les comptes sont consultables par les élus de l'APE et par les élus chargés des écoles pour le compte subvention à leur demande.

Les comptes sont clos au 31 août de chaque année et seront présentés au premier conseil d'école de l'année suivante.

8- Projets/sorties scolaires

a - Liste des projets/sorties scolaires

-Théâtre + échanges avec les comédiens : Les Diablogues, par la compagnie l'Escabeau (Belvédère) pour les classes de CE2, CE2/CM1 et CM1 (29/11)

- Projet « Forêt/Bois » avec la Communauté de Communes du Grésivaudan , en partenariat avec Belledonne en marche et le musée de Pinsot (plusieurs séances entre novembre et juin) pour la classe de CM2

- Spectacle BD-concert sur la grotte Chauvet "L'enfant autre" par Stéphane Damiano (Belvédère) pour les classes de CE2 et CE2-CM1 (10/12)
- Permis INTERNET pour tous les CM2 avec les gendarmes de St Martin d'Uriage (Période 2)
- Spectacle de Noël à l'Auditorium du Musée de Grenoble pour les 9 classes (13/12)
- Chorale de Noël des CP et CE1 avec Evodie AMIRA intervenante musique devant les élèves de l'école maternelle (19/12)
- 4 séances sur le thème « Écrans et sommeil » avec des étudiants SESA pour les 4 classes de CP et CE1 (décembre 2024)
- Atelier "contes", récits et inventions par les élèves des classes de CM1 et de CM2 (23/01)
- Ateliers sur le thème de la communication bienveillante avec l'association Les Francas pour les 9 classes (période 3)
- Séquence de 6 séances d'Escrime pour les classes de CE2/CM1, CM1, CM2 (période 3)
- Projet "Agriculture dans le Grésivaudan" avec la Communauté de communes du Grésivaudan pour la classe de CM1 : un atelier en classe (03/12), une visite d'une ferme à Revel , visite du musée de la Combe de Lancey (07/04), intervention d'un professionnel de l'ADABEL en classe (mai), film "Alexandre, fils de Berger" à l'espace Aragon suivi d'une rencontre avec la réalisatrice (24/06)
- Visite guidée de l'Exposition sur La seconde guerre mondiale pour les classes de CM1 (7/02), de de CM1/CM2 et CM2 (21/02)
- Atelier d'écriture avec l'auteur-interprète Lionel DAMEI pour la classe de CM1/CM2 (20/03)
- Sorties Raquettes à Chamrousse pour les 4 classes de CP et CE1 (17/02 et 14/03)
- Séances APER pour tous les CM2 (Attestation de Première Éducation à la route) : théorie et pratique en période 4 (mars)
- Fresques « océane » en avril, fresque « sol » en mai, fresque « forêt » en juin pour la classe de CM2
- Classe de mer pour la classe de CM2 (du 11/05 au 16/05)
- Spectacle sur le thème des déchets avec la Communauté de Communes et en lien avec les interventions période 1 pour les classes de CE2/CM1 et de CM1 (03/06)
- COURSETON de l'école au stade (le jeudi 5/06 avec date de report le jeudi 12/06)
- Partenariat avec le Musée de Pinsot, Projet FER, pour les classes de CM1 et CM2 : intervention en classe en mars et visite du haut fourneau de St Vincent de Mercuze + balade patrimoniale "Sur les pas des paysans mineurs" le 26/06.
- Projet sur le patrimoine local : Les Thermes en CE2 et les abeilles en CE2/CM1. Sortie au parc du château de Vizille (Période5)

- Sorties Course d'orientation + découverte du milieu à l'Arselle pour les 4 classes de CP et CE1 (juin)
- Intervention des FRANCAS avec tous les CM2 de l'école sur les Réseaux sociaux (13/06)
- Venue d'un auteur de BD, Nicolas Signarbieux, dans le cadre de GIBOULIVRES dans la classe de CE2 (13/06)
- Projet Astronomie CE2/CM1: interventions d'astronomes en classe + 1 Veillée aux Étoiles + construction d'une fusée à eau (et peut-être une sortie CosmoCité en fin d'année avec la classe de CE2)
- Spectacle de l'école (jeudi 19/06 soir)

b – Classe de mer

Les représentants des parents indiquent que certains parents ne souhaiteraient plus donner de participation financière à la coopérative de l'école (17 euros évoqués au point 7) car ils pensent que cet argent sert uniquement à financer la classe de mer.

Or ce n'est absolument pas le cas.

La même somme d'argent est attribuée à chaque élève de l'école. Chaque enseignant choisit à quel projet il attribue cette somme puis complète si nécessaire par d'autres actions.

Voici comment le projet classe de mer est financé :

- par la subvention de la Mairie. Soit 45€ par élève, chaque élève de l'école bénéficie de la même somme.
- par l'aide de l'APE attribuée en début d'année. Cette aide est répartie équitablement entre toutes les classes de l'école.
- par la plateforme de financement participatif (la Trousse à projets.) de l'éducation nationale initiée par l'enseignante concernée.
- par la vente de gâteaux gérée par la classe concernée. Les gâteaux sont faits par les élèves de cette classe.
- et par la participation financière des parents des élèves concernés par la classe de mer .

Ce projet est à l'initiative de l'enseignante et non des parents. Chaque enseignant est libre d'organiser les projets pédagogiques qu'il souhaite. Il existe une vraie diversité de projets dans l'école, c'est une richesse pour tous les élèves (cf liste des projets au point 8-a).

Il est dommage que la classe de mer suscite autant de tensions pour quelques parents.

Question 7 : Ski de fond ?

Pas de cycle ski de fond cette année scolaire car des bonnes conditions d'organisation n'étaient pas possibles avec le déménagement. Cette question sera à discuter à la rentrée prochaine avec les enseignants du cycle 3. L'école est équipée de matériel pour des élèves de CE2, CM1 et CM2.

Date du Conseil d'école n° 3 : Mardi 24 juin 2025 à 18H

Caroline SOLINAS
intérim de direction

Stéphane PRUNIER
secrétaire du Conseil d'école